

Ecole **Les cerisiers**
50, chemin de Betheneins
01090 Montceaux

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 07 / 11 / 2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Matthieu Cordier			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Fabienne Garcia	X		
Maire : Jean-Claude Deschizeaux		X	
Conseiller municipal : Philippe Davidian	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Caroline Regourd	X		
Delphine Voisin	X		
Noémie Peycelon	X		
Myriam Janier	X		
Justine Deambrogio	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Magalie Thimonier	X		
Joanne Nenet	X		
Aurélie Maufrais	X		
Guillaume Gilbertas		X	Florence Foreau
Jade Vautrety	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 14/ 11 / 24

Le président, directeur de l'école
Nom : GARCIA Fabienne

Le secrétaire, (enseignante)
Nom : Noémie Peycelon

Date : 07/11/2024
heure de début : 18h

Ordre du jour :

- ⇒ points d'information :

1 Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

La liste unique a été élue avec 11 % de suffrages exprimés (159 électeurs) :

Titulaires :

Mme Thimonier Magalie
Mme Nenet Joseph Joanne
Mme Maufrais Aurélie
Mme Vautrety Jade
M. Gilbertas Guillaume

Suppléants :

Mme Gardon Justine
Mme Foreau Florence
M. Mascaro Pierre

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux parents délégués. Les représentants des parents d'élèves disposent d'une adresse mail utilisable tout au long de l'année pour déposer vos questions : parentsdemontceaux@gmail.com

2 Rentrée 2024

- ***Effectifs et répartition***

L'école compte cette année **117 élèves** (+ 2 arrivées en janvier), répartis de la manière suivante :

19 PS et 5 MS, soit 24 élèves pour la classe de **Mme Regourd** (50%) et de Mme Palet.
6 MS et 14 GS soit 20 élèves pour la classe de **Mme Voisin** (75%) et de Mme Sornin.
15 CP et 8 CE1, soit 23 élèves pour la classe de **Mme Garcia** (80%) et de Mme Deambrogio
9 CE1 et 14 CE2, soit 23 élèves pour la classe de **Mme Janier** (75%) et de Mme Sornin.
10 CM1 et 19 CM2, soit 29 élèves pour la classe de **Mme Peycelon**.

Mme Garcia travaille à 80%, elle n'est pas présente à l'école le lundi sauf 7 lundis dans l'année en décembre et janvier. Elle reste joignable par mail si besoin.

Nous disposons de 2 ATSEM, **Amélie Cartillier** pour la classe des PS-MS et **Angélique Rousset** pour la classe des MS-GS, ainsi que de 2 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), **Laurence Martin** et **Nathalie Navisseau** (à 50% sur notre école) pour 4 élèves en situation de handicap.

- ***Organisation pédagogique***

Décloisonnements :

Pendant la sieste des PS et MS, de 13h30 à 14h30, Mmes Regourd et Palet accueillent dans leur classe les élèves de GS pour travailler la phonologie et la numération. Cela permet à Mmes Voisin et Sornin d'accueillir les CP pour travailler le calcul, la numération et la géométrie. Mmes Garcia et Deambrogio accueillent alors tous les CE1 pour les mathématiques. Les CE2 profitent également de cet aménagement puisqu'ils se retrouvent en simple niveau (sans les CE1) pendant ces decloisonnements.

Le mardi, de 13h30 à 14h30, Mme Voisin accueille les CM1 pour travailler la lecture orale et la compréhension de textes. Toutes les classes bénéficient donc de ces temps de decloisonnement où les élèves travaillent en simple niveau avec une enseignante.

Jardin des sports :

Les élèves de CM1-CM2 se rendent au Jardin des sports le vendredi matin et les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 le mardi après-midi. Le jardin des sports sera fermé en période 5.

Le transport au Jardin des sports est financé par la Communauté de communes.

Lorsque les journées sont très ensoleillées la salle des sports collectifs n'est pas utilisable car il y fait beaucoup trop chaud (il s'agit en effet d'une ancienne serre). Cette salle n'est pas utilisable non plus lorsqu'il pleut fortement (fuites dans le toit). Une réfection de la salle est à l'étude.

Cycle natation :

Tous les élèves de **GS** et de **CP** (29 élèves) se rendront les lundis après-midi à la piscine de Châtillon du 6 janvier au 24 mars. Un cycle de 10 séances est prévu afin de travailler le savoir nager. Nous remercions les parents volontaires qui ont passé leur agrément pour nous accompagner à la piscine. Nous constatons chaque année l'importance de ce cycle natation, notamment pour certains élèves qui ne sont pas du tout à l'aise dans l'eau et qui font de gros progrès au fil des séances. Une réunion d'information à destination des parents aura lieu au mois de décembre

3 Programme Phare de lutte contre le harcèlement scolaire :

Le premier niveau de labellisation du programme phare correspond aux engagements suivants :

Constitution d'une équipe ressource à la circonscription de Jassans chargée de l'application du protocole national de traitement des situations de harcèlement.

Sensibilisation des élèves dans chaque classe lors de la Journée nationale « *Non au harcèlement* » qui a eu lieu cette année le 7 novembre. Un questionnaire d'autoévaluation est distribué aux élèves de CE2, CM1 et CM2 afin de déceler d'éventuelles situations de harcèlement et d'avoir un aperçu global du climat scolaire.

Des heures d'enseignement seront également consacrées à la prévention du harcèlement : la classe de CE1-CE2 a par exemple participé à un webinaire organisé par Milan sur le Harcèlement scolaire.

De plus, Mmes Garcia et Peycelon vont bénéficier d'une journée de formation sur le programme Phare.

4 Santé / Sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 27 septembre. Le but cet exercice est de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme incendie (l'intensité de l'alarme a faibli mais elle a été bien entendue) et d'exercer les enfants à évacuer l'école dans le calme, le plus rapidement possible.

Un exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 11 octobre.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé en période 2.

La posture Vigipirate « Urgence attentat » est toujours d'actualité avec notamment la surveillance aux abords et aux entrées des établissements scolaires.

5 Bilan de la Coopérative Scolaire (année 2023-2024)

Dépenses :

Adhésion à l'OCCE (association des Coopératives scolaires) et assurance : 271 €

Frais de tenue de compte : 23 €

Achat de livres et de matériel pour les activités éducatives : 200 €

Abonnements des classes maternelles à Educartable : 60 € (30 € par classe).

Gestes de premier secours pour les CM1 et CM2 : 116€

Piscine de Châtillon : 577 €

Soit un total de **1247 €**

Recettes :

Vente de photos : 1320 €

En 2023-2024 la Coopérative est excédentaire de **73 €**.

Le solde du compte de la Coopérative scolaire s'élève à **2340 €**

Depuis la rentrée, les comptes de la coopérative ne sont plus à la Banque postale car les frais bancaires sont devenus trop importants (216€ par an pour les associations à compter de juillet 2024). L'OCCE a finalisé un partenariat avec la banque en ligne Swan qui propose la plateforme de paiement en ligne Assoconnect, davantage adaptée à nos besoins et moins onéreuse (54€ par an). Les paiements en ligne (virements) seront privilégiés car les chèques sont désormais payants.

6 Remerciements

Nous remercions la Mairie pour :
L'achat de 3 tables et de 6 chaises pour la classe des CM1-CM2.
L'achat de 4 petites tables et 4 chaises pour la classe des PS-MS
Le changement des rideaux extérieurs de la classe de Mme Voisin et la réfection de sa classe (peinture + éclairage LED).

7 Demandes

Les élèves de CM1-CM2 souhaiteraient rencontrer monsieur Deschizeaux afin de lui poser des questions sur le fonctionnement de la commune dans le cadre du programme d'éducation à la citoyenneté.

Nous sollicitons à nouveau la Mairie pour le financement de la piscine de Châtillon à hauteur de **1200€** pour l'année 2024-2025. En se basant sur les chiffres de l'an passé, nous estimons le coût du cycle natation à 1300 € pour le bassin et 1025 € de transport soit **2325 €**. Le Sou financerait 500 € et la coopérative 625 €.

Les stores extérieurs sont à changer dans la classe de CP-CE1. Ils sont de plus en plus abîmés (la barre en métal en bas des rideaux pourrait se détacher et tomber). Ils tapent contre les fenêtres lorsqu'il y a du vent.

Une unité centrale est à changer en bibliothèque afin de remplacer celle qui ne fonctionne plus (déjà demandée l'an passé). Nous n'avons plus que 11 postes en bibliothèque.

Des prises pour les ordinateurs sont à rajouter dans les classes de Mme Janier et de Mme Regourd.

Nous souhaiterions des ventilateurs (1 par classe) pour les périodes de canicule.

Mme Janier suggère que la mezzanine soit repeinte en blanc afin d'éclaircir sa classe.

Ménage à l'école :

Nous constatons depuis la rentrée de nombreux manquements dans les prestations de la société de nettoyage Seguire & Ruiz : pas de dépoussiérage des étagères pendant les vacances et selon les jours, tables non nettoyées, sols non balayés, poubelles non vidées, sanitaires et éviers non nettoyés, distributeurs de papier ou de savon non rechargés... Par ailleurs, la fréquence de certaines interventions nous semble insuffisante : nettoyage des tables en élémentaire ou lavage des sols en maternelle qu'une fois par semaine par exemple alors que les enfants sont souvent par terre.

M. Davidian nous explique que la société de nettoyage a eu des soucis de personnels ces derniers temps et qu'un devis est en cours afin d'améliorer les prestations.

8 Organisation des temps périscolaires

Deux nouvelles personnes interviennent sur les temps périscolaires : Hugo Vandamme et Brigitte Malet (qui remplace Logan depuis le 4 novembre).

Mme Thimonier intervient également de façon plus ponctuelle afin d'effectuer des remplacements.

Ainsi, sur les temps de pause méridienne, 4 adultes assurent la surveillance des élèves : Laurence Thenon, Hugo Vandamme, Angélique Rousset et Brigitte Malet. Cette organisation permet de répartir les élèves sur les 2 cours de l'école, ou en cas de pluie, sous le préau et dans la salle de motricité.

De même, 3 adultes sont désormais présents pour la garderie du soir où les élèves sont plus nombreux : Laurence Thenon, Hugo Vandamme et Brigitte Malet.

Les ATSEM assurent quant à elles la garderie du matin et sont désormais disponibles le soir après la classe pour le nettoyage, le rangement, la réalisation des préparations et pour échanger avec leurs enseignantes sur la journée écoulée ou l'organisation de la journée suivante.

Les enseignantes et les ATSEM sont très satisfaites de ce nouveau fonctionnement.

9 Questions diverses

Comme le veut la réglementation, la Mairie a fait réaliser un diagnostic technique amiante (DTA) afin de rechercher les matériaux amiantés dans les bâtiments scolaires et d'évaluer leur état de conservation. Nous attendons les conclusions de ce dossier.

.../...

heure de fin : 20h